



LOISIRS

Le Congo au Salon international du tourisme de Madrid

Une délégation congolaise conduite par la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, prend part du 22 au 26 janvier au Salon international du tourisme Fitur Madrid 2025, en Espagne. L'événement réunit chaque année les opérateurs touristiques du monde entier à travers les activités telles que des stands d'exposition et des conférences-débats sur les dernières technologies et les nouvelles tendances du domaine.

Page 16

Une vue du stand de la République du Congo au salon du tourisme de Madrid/ Adiac



MONDE DU TRAVAIL

Vers la réforme du Code de la sécurité sociale



Les participants/DR

Réunis du 20 au 21 janvier dans la capitale, le gouvernement et les partenaires sociaux ont convenu, entre autres, d'organiser une réflexion sur les taxes inscrites dans le budget de l'Etat exercice 2025 et sur la réforme du Code de la sécurité sociale. Les deux

parties qui se sont retrouvées dans le cadre du Comité national du dialogue social ont également décidé de poursuivre la lutte contre la parafiscalité, la taxation illégale et la contrebande de certains produits sur le marché national.

Page 3

NATIONS UNIES

Les Etats-Unis se retirent de l'OMS

Le président américain, Donald Trump, a signé un décret retirant son pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il a justifié sa décision par l'écart des contributions américaines avec celles des autres pays membres de l'institution onusienne.

Page 7

POLITIQUE

Un appel au rassemblement autour du chef de l'Etat



Le président de l'Union pour un mouvement populaire (parti du centre), Digne Elvis Tsalissan Okombi, a annoncé, le 21 janvier à Brazzaville, l'organi-

sation d'un rassemblement, le 6 février, ainsi que d'un colloque international sur le président Denis Sassou N'Guesso, les 8 et 10 juin prochain.

Page 3

Éditorial Electrochoc

Page 2

ÉDITORIAL

Electrochoc

La crise qui frappe le football congolais depuis des mois continue de laisser des traces. La disqualification des Diables rouges A' de la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan), alors qu'ils avaient arraché leur ticket, révèle au grand jour les dysfonctionnements administratifs à la Fédération congolaise de football qui sont susceptibles de nuire gravement à la crédibilité du pays sur tout le continent.

Le dossier de la double confrontation contre la Guinée équatoriale étant loin d'être clos, l'épée de Damoclès était toujours suspendue sur la tête de l'équipe nationale même après le tirage au sort effectué le 15 janvier. L'interprétation du règlement a donné raison aux réserves formulées par les Equato-Guinéens quant à la participation d'un joueur congolais jugé « inéligible ». Résultat : le Congo perd les deux matches par forfait pour avoir enfreint le règlement du Chan et l'article 150 du Code disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF).

Cette décision dont il faudra faire appel résonne cependant comme un électrochoc emportant avec lui tous les efforts déployés par les joueurs pour se mesurer vaillamment au Sénégal, au Nigeria et au Soudan. C'est un coup dur pour la sélection nationale A' qui avait réussi à écarter de son vocabulaire le mot « échec » pendant les quatre dernières phases éliminatoires. Le football congolais n'est visiblement pas sur de bons rails. Faire appel de la lourde décision est une bonne chose mais encore faut-il présenter à la CAF des arguments convaincants pour espérer emporter la partie.

Cet épisode est devenu une cause nationale mais l'on ne peut prétendre gagner une bataille d'une telle envergure en refusant de parler le même langage. C'est l'une des raisons pour lesquelles la CAF n'a pas pris en compte la défense congolaise. Elle ne s'est pas laissée convaincre par le plaidoyer d'une « Commission ad hoc » dont elle ne reconnaît toujours pas la légitimité. L'heure est venue pour les gestionnaires du football national de mettre leurs égos de côté et replacer l'intérêt des athlètes au centre du jeu.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉPARTEMENT DE LA LÉKOUMOU

Le sénateur Bita Madzou multiplie des actions sociales à Komono

En descente parlementaire récemment dans sa circonscription, le sénateur Bita Madzou a réalisé plusieurs actions d'ordre socio-économique au profit de la population du district de Komono et des villages environnants. Une manière pour l'élu de contribuer tant soit peu au développement de sa contrée.

Lors de son séjour de travail, le sénateur Bita Madzou a procédé, en premier, à l'inauguration de l'internat du collège d'enseignement général du village Kingani, un établissement public créé en 1985.

Construite en matériaux durables sur fonds propres du sénateur, l'infrastructure est dotée de toutes les commodités d'usage, conformément à la demande de la population. Elle servira au logement et à l'hébergement des élèves venant des villages lointains de la zone ne disposant pas de parents sur place.

L'objectif visé par le sénateur est de permettre aux élèves de sa circonscription sénatoriale d'étudier dans des conditions adéquates afin d'éviter le décrochage scolaire précoce, un phénomène récurrent qui occasionne la perte de nombreux enfants et qui désoriente leur vie.

La mise en service de cet internat a eu lieu en présence du secrétaire général de la Lékoumou, Jean Louis Dangu, qui a représenté la préfète empêchée; de deux délégués du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation; et des autorités locales du district de Komono.

Le sénateur Bita Madzou a ensuite lancé les travaux de construction du marché de Léfoutou, un autre village centre de ce district. L'infrastructure permettra aux villageois d'exposer et de vendre leurs produits vivriers afin de leur permettre de gagner un peu de ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins quotidiens.

« Avec la construction du marché de notre village, Léfoutou va assurément s'ouvrir au développement, car le manger constitue un acte quotidien de grande im-

portance. A cet effet, j'invite déjà la population à accompagner le projet jusqu'à son aboutissement et l'exhorte à bien conserver l'infrastructure lorsqu'elle sera mise en service », s'est réjoui le chef du village Léfoutou.

Une causerie citoyenne pour renforcer le vivre-ensemble

Dans le chef-lieu du district, Komono, le sénateur Bita Madzou a organisé une causerie citoyenne sur le vivre-ensemble. Au cours de cette rencontre à laquelle la population a participé massivement, l'élu du peuple l'a exhortée à la cohésion, à l'unité et à préserver la paix dans son milieu afin de rallumer la flamme du vivre-ensemble dans le district, le département et partout ailleurs dans le pays. « Je vous exhorte à vivre dans la cohésion, le vivre-ensemble et la paix au sein de notre district et de notre département. Nous devons oublier les tensions électorales qui nous ont divisés afin de rallumer la flamme de l'amitié, de l'amour, gage essentiel pour une paix durable », a conclu le sénateur Bita Madzou.

Firmin Oyé

« Je vous exhorte à vivre dans la cohésion, le vivre-ensemble et la paix au sein de notre district et de notre département. Nous devons oublier les tensions électorales qui nous ont divisés afin de rallumer la flamme de l'amitié, de l'amour, gage essentiel pour une paix durable »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DIALOGUE SOCIAL

Une batterie de recommandations pour garantir la paix

Réunis les 20 et 21 janvier à Brazzaville, le gouvernement et les partenaires sociaux ont, entre autres, recommandé la nécessité d'engager une réflexion concernant diverses taxes prévues par la loi de finances 2025 ; ainsi que sur la réforme du Code de la sécurité sociale.

La session du Comité national du dialogue social, la première de 2025, a inscrit à son ordre du jour plusieurs points. Au terme des deux jours des travaux, le gouvernement s'est engagé à œuvrer de concert avec les partenaires sociaux dans le cadre de l'élaboration de politiques et programmes nationaux en matière sociale, économique et financière. L'exécutif et les partenaires sociaux ont aussi recommandé le renforcement des contrôles en matière de fiscalité, notamment en mettant les moyens nécessaires à la disposition des structures chargées desdits contrôles ; le réexamen des dossiers de la Société des ciments du Congo et du Chantier naval et des transports fluviaux, aux fins de voir comment et dans quelle mesure y donner suite définitive.

Les participants ont également recommandé le déploiement des actions de communication nécessaires, à l'effet d'assurer l'adhésion de la population au régime de l'assurance maladie universelle, notamment l'invite des partenaires sociaux à la découverte de l'opérationnalisation de la Caisse d'assurance maladie universelle. Il s'agit de garantir la tenue de deux sessions par an (premier et deuxième semestre) et engager une réflexion sur le meilleur moyen de faire évoluer le texte portant attributions, organisation et fonctionnement du



Les participants/DR

Comité national du dialogue social ; poursuivre les efforts engagés en vue d'une gestion administrative et sécuritaire efficace des établissements scolaires, précisément en s'appuyant sur les préconisations des états généraux de l'éducation nationale et de la recherche scientifique.

Les autres recommandations portent sur la poursuite de la lutte contre la parafiscalité, la taxation illégale et la contrebande concernant certains produits présents sur le marché national, au moyen d'efforts conjugués et le dialogue avec les partenaires sociaux concernés ; la prise en compte des partenaires sociaux dans la composition des comités de direction des établissements publics à caractère administratif.

Des recommandations encore pendantes

Évaluant la mise en œuvre des recommandations issues des sessions précédentes, les membres du Comité national du dialogue social ont souligné la nécessité de faciliter la mise en œuvre effective des recommandations encore pendantes. Par exemple, au titre de l'application du Statut général de la fonction publique, ils ont passé en revue la mise en œuvre de quatre actions complémentaires, à savoir la prise de textes d'application du nouveau Statut général de la fonction publique ; la tenue des commissions administratives paritaires ; le recrutement des finalistes des écoles professionnelles ; la poursuite de la mise en œuvre de la fonction publique territoriale. En effet, concernant la mise en œuvre

de cette fonction publique, le gouvernement a pris l'engagement de mettre à disposition des collectivités locales, pour compter de cette année 2025, les ressources financières et humaines devant leur permettre de prendre en charge les enseignants communautaires et volontaires dont le recrutement devra désormais se faire par voie de concours, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Il y a également l'accélération du processus de rétrocession du centime additionnel et des impôts locaux aux collectivités locales, l'intégration du projet de texte réglementaire sur le relèvement des frais de mission et leur répartition selon les zones géographiques dans le lot des textes réglementaires en cours d'élaboration. Au titre de l'application du Code

du travail, les participants ont, entre autres, examiné la situation particulière des travailleurs des mairies, des hôpitaux généraux et du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Ils ont spécifiquement discuté de la prise d'une nouvelle loi relevant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du Code du travail ; la prise d'une circulaire rappelant les dispositions législatives et réglementaires en matière de dénonciation, de révision ou de modification de conventions collectives ; l'adoption du Programme de promotion du travail décent ; l'examen de la situation sociale des travailleurs du Chemin de fer Congo Océan et de la Société des postes et d'épargne du Congo ; la communication avec les partenaires sociaux dans le cadre du processus de concession des barrages de Moukoulou et d'Imboulou.

« Au terme des échanges sur la mise en œuvre de l'ensemble des actions complémentaires et des recommandations, ils se sont accordés sur l'évaluation de ces différentes actions complémentaires dont la mise en œuvre donne un résultat satisfaisant dans certains cas et moins satisfaisant dans d'autres », ont-ils mentionné dans le communiqué final.

Parfait Wilfried Douniama

AFFICHE SUR LE PATRIARCHE

Le mystère enfin levé

Digne Elvis Tsalissan Okombi a levé, le 21 janvier à Brazzaville, le voile sur l'identité du personnage qu'incarrait « Le patriarche » dont les affiches interpellaient depuis environ trois mois des passants sur certaines grandes artères de la capitale. « Le patriarche », c'est bel et bien le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

La cérémonie de dévoilement de l'affiche officielle s'est déroulée dans un hôtel de la place en présence de plusieurs invités dont les responsables des partis politiques, de la majorité, de l'opposition et du centre auquel Digne Elvis Tsalissan Okombi est l'un des leaders. Faisant la genèse de la vie politique nationale, surtout des moments de dialogue, de pardon, de retrouvailles et de recherche constante du consensus qui ont émaillé les cinquante dernières années, l'initiateur demande aux historiens du passé, du présent et du futur, de replacer le président Denis Sassou N'Guesso dans son rôle.

« Nous veillerons assurément que l'on parle du bâtisseur ; nous veillerons assurément que l'on parle de l'homme de paix ; nous veillerons assurément que l'on parle de l'homme du consensus, nous veillerons assurément encore que l'on parle de l'homme du dialogue,

et aujourd'hui, nous veillerons que l'on parle du patriarche », a-t-il levé le voile.

Selon le président du comité d'organisation, dans un pays où l'homme politique moyen a 25 ans, où de nombreux acteurs, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, de la majorité présidentielle à l'opposition, du centre, même de la société civile, sont nés après les indépendances, ils ont tous plus ou moins du Denis Sassou N'Guesso en eux. « Par ce que, souvent, nous devons à Denis Sassou N'Guesso soit directement ou indirectement, notre parcours éducatif, nos carrières professionnelles, ou encore sa main invisible et protectrice dans les moments de joie ou de malheur que nombreux des Congolais ont traversés. C'est pour cela qu'il est réducteur de placer cet homme qui a survolé les époques et les générations en qualité de chef de groupe », a justifié Digne Elvis



Digne Elvis Tsalissan Okombi dévoilant l'affiche/DR

Tsalissan Okombi. Pour fédérer des énergies autour de l'actuel chef de l'Etat, le désormais « Patriarche », un appel au rassemblement sera lancé le 5 février prochain, suivi de l'organisation d'un colloque international sur Denis Sassou N'Guesso, du 8 au 10 juin 2025. Pour les organi-

sateurs, ce sera un grand moment de replacer le président de la République dans son rôle au Congo, en Afrique et dans le monde. « C'est ici le moment de lancer un appel au rassemblement, à tous ceux qui, au Congo, comme à l'étranger, ont du président Denis Sassou N'Guesso

en eux, de se rassembler autour du patriarche », a-t-il lancé, fixant le rendez-vous le 5 février au boulevard Alfred-Raoul. Notons que derrière la campagne publicitaire et d'anonymat qui a duré trois mois se cachait l'image du chef de l'Etat.

P.W.D.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

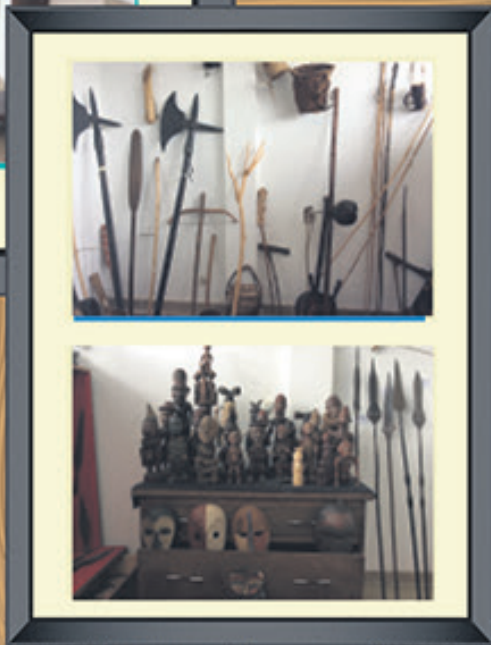
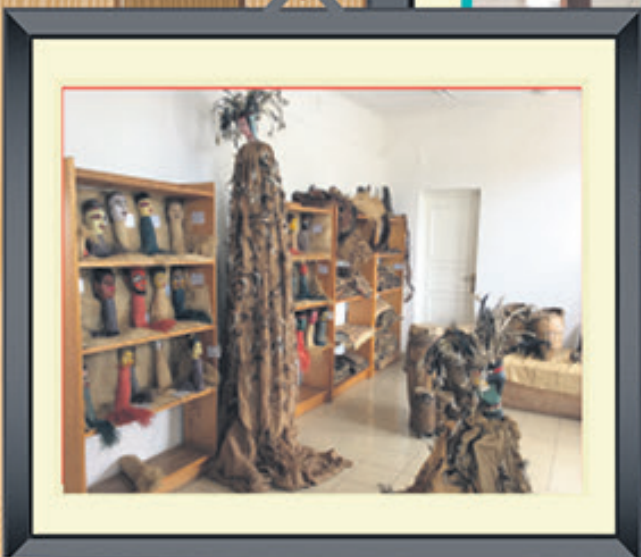
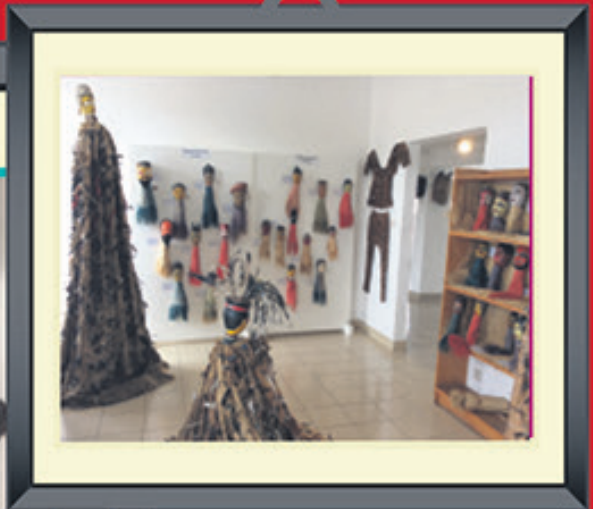
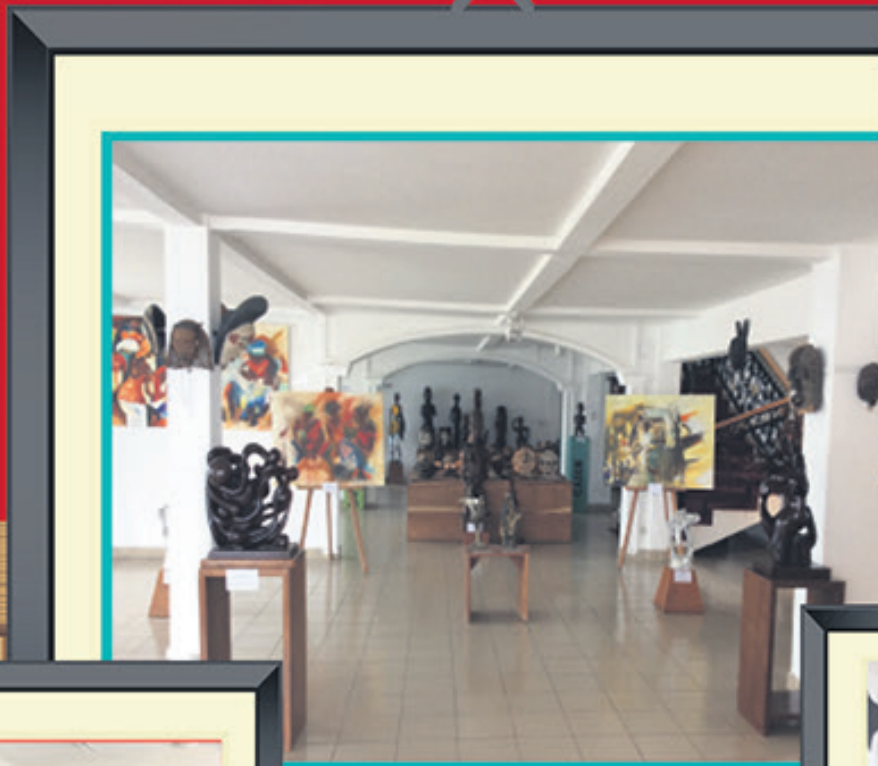
MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

BASSIN DU CONGO

Des échanges techniques pour préserver la biodiversité

Le Forest stewardship council (FSC) bassin du Congo a organisé, du 14 au 16 janvier 2025, à Brazzaville un dialogue national sur la protection des Paysages forestiers intacts (PFI) dans le Nord Congo. Réunissant quarante-huit participants du Congo, du Cameroun et du Gabon, cet événement s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la motion 23 du FSC, visant à renforcer la protection des PFI du Congo et du bassin du Congo.

Approuvée par l'assemblée générale du FSC en 2022, la motion 23 prescrit l'utilisation d'approches paysagères pour renforcer la protection des PFI. Le dialogue qui a réuni des délégués des décideurs politiques, des organisations non gouvernementales, des représentants des communautés locales, des mandataires autochtones, des experts internationaux en gestion des ressources naturelles, des chercheurs et des activistes environnementaux, visait à co-construire avec les acteurs locaux des indicateurs spécifiques à la norme nationale FSC pour la certification du Congo afin de mieux protéger ses PFI.

Les discussions ont porté sur la définition des PFI, l'application de l'approche paysage pour leur conservation et le développement d'indicateurs spécifiques pour leur suivi dans le cadre de la certification forestière au Congo. « La protection des paysages forestiers intacts du bassin du Congo est non seulement une préoccupation régionale, mais



Les participants/Adiac

aussi un impératif mondial. Grâce à des efforts collaboratifs entre les gouvernements, les communautés locales et les parties prenantes internationales, nous avons l'opportunité de préserver ces écosystèmes vitaux pour les générations futures. Ce dialogue représente une étape cruciale pour renforcer notre action collective, en veillant à


ce que nos approches soient à la fois adaptées localement et pertinentes à l'échelle mondiale », a expliqué Patrick Epie, coordinateur du bassin du Congo et de l'Afrique de l'Ouest

« Cet atelier a été pour moi une occasion d'échanger avec les différents experts et acteurs de terrain sur les enjeux et les défis liés à la protection des paysages

forestiers intacts du bassin du Congo. J'ai été impressionnée par la richesse de connaissances et la diversité des perspectives », a indiqué Leïla Syntiche Ewolo, représentante de la chambre environnement Sud du FSC basée au Bénin, membre du Groupe consultatif « Focus forest ». Au-delà de la définition et de la conservation des PFI, les parti-

cipants ont également souligné l'importance d'une collaboration renforcée des acteurs dans le bassin du Congo, notamment à travers l'établissement de politiques communes de gestion des ressources naturelles et de lutte contre le braconnage. « J'ai été profondément marquée par l'implication active des différentes parties prenantes, en particulier les autochtones. Leurs témoignages montrent l'importance d'une collaboration étroite pour la réussite de ce projet sur les paysages forestiers intacts », a ajouté Leïla Syntiche Ewolo. Les enseignements et recommandations issus du dialogue seront transmis au Groupe d'élaboration de la norme (GEN) FSC au Congo afin d'intégrer une perspective paysagère dans la protection des PFI au sein de la norme nationale. Le GEN Congo, regroupant des acteurs économiques, environnementaux et sociaux, est chargé d'élaborer et améliorer par consensus la norme forestière du pays.

Fortuné Ibara



Avis de recrutement

La société Mistral Bet recrute cinq (5) agents d'assistance à la clientèle pour la marque **Betpawa**, spécialisée dans les paris sportifs en ligne et présente dans 17 pays en Afrique.

- **Lieu de travail** : Brazzaville (Congo).
- **Profil et qualités recherchés** :
 - o Avoir entre 20 ans et 35 ans maximum et de nationalité congolaise
 - o Niveau d'études : Bac +2, minimum
 - o Excellentes compétences en communication écrite et verbale en français et en anglais.
 - o Expression courante en langues locales (Lingala et Kikongo)
 - o Avoir le sens de l'écoute
 - o Etre proactif
 - o Aisance relationnelle
 - o Empathie
 - o Avoir de bonnes bases en informatiques
 - o Rigoureux et disponible
 - o Capacité d'analyse et de synthèse
 - o Savoir travailler en équipe et sous pression, avec un minimum de supervision
 - o Expérience dans un poste similaire dans la spécialité commerciale sera fortement appréciée
 - o Intérêt pour l'industrie du sport, la connaissance des paris sur le football est un plus.
- **Composition du dossier** :
 - o CV détaillé sur une page, portant une adresse mail et un numéro de téléphone fiable du candidat
 - o Lettre de motivation saisie sur une page
 - o Casier judiciaire et certificat de nationalité
 - o Copie légalisée du dernier diplôme
- **Transmission du dossier** : les dossiers à transmettre obligatoirement par mail aux adresses suivantes : **"yvon.dioulou@external.betpawa.com"** ou **"providence.uwishema@mchezo.rw"**
- Les dossiers physiques ne sont pas recevables
- **Date limite de réception des dossiers** : 3 février 2025

NB : Seuls les candidats présélectionnés et répondant aux critères énoncés seront convoqués pour la phase d'entretien.

MISTRAL BET SARLU
DIRECTION GENERALE
REP. DU CONGO

La Direction

1274, Avenue Loutassi, Immeuble de la Pharmacie Jagger, Plateau des 15 ans (Brazzaville)
RCCM CG - BVZ 012024 B 1300018, NIU M 240000005074735, SARLU

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE







L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Cabinet d'Avocat Maître JASMINE MALEKAT, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, sis 103, Avenue Kalli FAYETTE-MPITA Wharf Pointe-Noire ;

Vente sur Saisie Immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire au Palais de Justice de Pointe-Noire en la salle ordinaire desdites audiences le **08 Février 2025 à 9 heures 00**

FAIT SAVOIR A TOUS CEUX A QUI IL APPARTIENDRA

Qu'en vertu de la Grosse dûment en forme exécutoire du jugement civil du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire en date du 08 Mars 2021, Rôle civil N°994, répertoire N°0069.

Et par suite d'un commandement de Maître Claude Bernard MAKELA, Huissier de Justice à Pointe-Noire, 10 Avenue Félix TCHIKAYA, 1^{er} Etage Arrondissement 1 LUMUMBA, en date du 16 Novembre 2022, enregistré et publié au Bureau de la conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire le 05 Décembre 2022 sous le Numéro 348/MFB DGID DDIDK BCHPF PNC.

Et aux requête, poursuites et diligences de :

La Société PUMA International Congo SA, Société Anonyme au capital de 7.344.100.000 FCFA dont le siège Social est à Brazzaville, Zone Parc Zoologique, 100 Ter Avenue Maréchal Lyautey, Inscrite au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2002-B14-00008, représentée par son Directeur Général en exercice Monsieur Stéphane Nuetsha, domicilié en cette qualité au siège de la Société.

Créancier Saisissant

Ayant pour conseil Maître MALEKAT Jasmine, Avocat au barreau de Pointe-Noire, sis 103 Avenue Kalli FAYETTE MPITA WHARF Pointe-Noire, Tél. : 06 967 60 33 / 05 617 04 36 Email : malekat89@gmail.com.

En Présence ou lui dûment appelé Monsieur Claude Bertin Jocelyn MATSIMOUNA Comptable, demeurant quartier TCHIBAMBA, Rue MABIALA MANGANGA, Arrondissement 1 LUMUMBA Pointe-Noire, parcelle cadastrée Section BT (TCHIBOUNDA), Bloc 123, parcelle N°05 Pointe-Noire.

Il sera le 08 Février 2025 à 9 heures 00 procédé en l'audience des saisies Immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences au Palais de Justice de Pointe-Noire à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

Désignation : L'immeuble objet de la réquisition d'immatriculation Numéro 30381 du 30 Septembre 2022 portant les références suivantes : Section BT (TCHIBOUNDA), Bloc 123, Parcelle N°05, Rue MABIALA MANGANGA, Arrondissement 1 LUMUMBA Pointe-Noire, quartier TCHIBAMBA Aviation.

Mise à Prix : 170.000.000 FCFA (Cent Soixante Dix Millions de Francs CFA)

Outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par Maître MALEKAT Jasmine Avocat et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues sur la mise à Prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Pointe-Noire le 20 Janvier 2025 Par l'Avocat poursuivant soussigné.



Maître MALEKAT Jasmine Avocat.

S'adresser pour Renseignements :

- 1-/ A Maître MALEKAT Jasmine, Avocat poursuivant demeurant à Pointe-Noire, Avenue Kalli FAYETTE N°103, MPITA Wharf, rédacteur du cahier des charges : Tél. : 06 967 60 33 / 05 617 04 36
- 2-/ Au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire où le cahier des charges est déposé ;
- 3-/ Maître Claude Bernard MAKELA, Huissier de Justice, 10 Avenue Félix TCHIKAYA, 1^{er} étage Arrondissement 1 LUMUMBA Pointe-Noire.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Des regrets après l'annonce du retrait des États-Unis

Donald Trump a signé un décret retirant les États-Unis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une décision que regrette l'organisation et espère que le nouveau président américain va revenir sur son décret signé après son investiture.

« L'OMS nous a escroqués », a accusé le républicain en signant le décret de retrait, le justifiant par l'écart des contributions financières américaines et chinoises. Donald Trump a appelé les agences fédérales à « suspendre le transfert futur de tout fonds, soutien ou ressource du gouvernement des États-Unis à l'OMS » et les invite à « identifier des partenaires américains et internationaux crédibles », capables d'« assumer les activités précédemment entreprises par l'OMS ». A Genève, en Suisse, le porte-parole de l'OMS a déclaré qu'il espère que « les États-Unis vont revoir leur position et s'engageront dans un dialogue constructif pour le bien de la santé et du bien-être de millions de personnes dans le monde », en espérant « un dialogue constructif » avec les autorités américaines.

Vers une restructuration de l'OMS

Les États-Unis, principal



« Le rôle de l'OMS doit être renforcé, pas affaibli »

donateur et partenaire de l'OMS, avaient déjà entrepris les démarches pour quitter cette organisation lors du premier mandat de Donald Trump en 2020. Washington contribue au financement de l'organi-

sation via une cotisation indexée sur le produit intérieur brut, et par le biais de contributions volontaires. Le départ des États-Unis devrait déclencher une restructuration importante et pourrait nuire aux efforts

mondiaux en matière de santé publique, notamment de surveillance et de lutte contre les épidémies. La Chine a assuré que son soutien à l'OMS ne faiblirait pas. « Le rôle de l'OMS doit être renforcé, pas affaibli », a

souligné le porte-parole de la diplomatie chinoise, Guo Jiakun. Il a ajouté que « la Chine, comme elle l'a toujours fait, soutiendra l'OMS dans l'accomplissement de ses missions ».

Ce retrait de l'OMS fait perdre aux États-Unis un accès privilégié à des données de surveillance épidémiologique importantes. Ce qui pourrait nuire aux capacités de surveillance et de prévention des menaces sanitaires venues de l'étranger. Cette décision inquiète, car elle est prise au moment où la forte circulation du virus de la grippe aviaire aux États-Unis accentue les craintes d'une prochaine pandémie. Les États-Unis ont été des cofondateurs de l'OMS en 1948. Au cours de la dernière décennie, Washington a versé à l'organisation entre 160 et 815 millions de dollars par an. Le budget annuel de l'OMS est de l'ordre de 2 à 3 milliards de dollars.

Noël Ndong

TANZANIE

Apparition d'une épidémie de maladie à virus Marburg

La présidente tanzanienne, Samia Suluhu Hassan, a confirmé, le 20 janvier, la seconde épidémie de maladie à virus Marburg (MVM) en deux ans.

S'exprimant lors d'une conférence de presse conjointe avec le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, Samia Suluhu Hassan a déclaré que des examens avaient été effectués au laboratoire mobile de Kabaile, dans la région de Kagera (Nord-Ouest), puis confirmés à Dar es Salaam, et qu'ils avaient identifié une personne infectée par la MVM dans le district de Biharamulo.

« A la suite de rumeurs concernant une épidémie de MVM dans la région de Kagera, le gouvernement a pris plusieurs mesures, y compris l'ouverture d'enquêtes sur les individus suspects dans les zones contaminées », a-t-elle expliqué.

Samia Suluhu Hassan a affirmé que les autorités sanitaires travaillaient en étroite collaboration avec les chefs des communautés



locales pour renforcer la surveillance, créer des équipes d'intervention d'urgence et mettre en place des mesures de sécurité supplémentaires.

« Heureusement, les autres patients suspects ont été testés négatifs à d'autres maladies. Cela confirme que le cas de

virus Marburg marque la seconde épidémie de cette maladie dans notre pays », a-t-elle ajouté.

En mars 2023, la Tanzanie a connu sa première épidémie de maladie à virus Marburg, une fièvre hémorragique mortelle rare similaire à Ebola.

MALI

Plus de 11 millions de dollars octroyés aux familles des militaires décédés pour la défense du pays

Le président malien, Assimi Goïta, a octroyé le 20 janvier 7,5 milliards F CFA (environ 11,8 millions de dollars) aux familles de tous les militaires tombés au champ d'honneur pour la défense du pays.

« Nous allons défendre le Mali en tout temps, en tout lieu et en toutes circonstances, jusqu'à la victoire finale », a dit le chef de l'État malien, peu après avoir remis un chèque portant le montant de 7,5 milliards F CFA au ministre de la Défense, Sadio Camara.


Bien plus qu'un acte de réparation matérielle, ce geste est une promesse : celle de ne jamais oublier les sacrifices consentis pour la patrie », a dit ce dernier en recevant le chèque, en marge des célébrations du 64e anniversaire de la création des Forces armées maliennes.

Celles-ci ont notamment été marquées par un défilé militaire, la décoration de plus de trente officiers et la pose de la première pierre du mémorial des militaires tombés au champ d'honneur.

Xinhua

**PROGRAMME
DES OBSEQUES
DE MONSIEUR**

BOYEMBE Zéphirin Martial



Repose en paix

Biographie

Originaire de la République du Congo,
Monsieur BOYEMBE Zéphirin Martial

a servi notre institution avec un dévouement et
une compétence exemplaire, contribuant de manière
significative à la stabilité monétaire et au développement
du système financier de la sous-région.


Son départ constitue
une immense perte pour la BEAC, ses collaborateurs,
et l'ensemble de la communauté de la CEMAC.

**PROGRAMME DES OBSEQUES
DE MONSIEUR**

BOYEMBE Zéphirin Martial
auront lieu à Brazzaville, selon le programme suivant :

- Arrivée de la dépouille : le vendredi 24 janvier 2025,
par le vol régulier d'Air France en provenance de Paris ;
- Recueillement et hommage : le samedi 25 janvier 2025,
à partir de 10h00, au bâtiment annexe de la Direction
Nationale de la BEAC pour le Congo situé au rond-point
la Poste, Centre-ville de Brazzaville ;
- Inhumation : cimetière du centre-ville
de Brazzaville à 14h00.

Au nom du Gouvernement ainsi que de l'ensemble des collaborateurs
de la BEAC, nous invitons à honorer votre présence à cette cérémonie
pour rendre hommage au parcours exceptionnelle et l'œuvre
de M. BOYEMBE Zéphirin Martial.



Monsieur BOYEMBE Zéphirin Martial

La douleur que cause ton départ
ne nous fera pas oublier
le bonheur de t'avoir connu

INVESTITURE DE DONALD TRUMP

Une célébration symbolique à Brazzaville

L'ambassadeur des États-Unis au Congo, Eugene S. Young, a organisé le 20 janvier à Brazzaville une réception à l'occasion de l'investiture de Donald Trump en tant que 47^e président de ce pays. L'événement a rassemblé plusieurs personnalités politiques, diplomatiques et issues de la société civile congolaise pour célébrer ce moment marquant de la démocratie américaine.

La réception dans la résidence officielle de l'ambassadeur a permis aux invités de suivre en direct la cérémonie d'investiture à Washington D.C. Le cadre mettait en avant les valeurs de démocratie et de continuité institutionnelle qui caractérisent les transitions présidentielles américaines. Lors de son échange avec la presse, l'ambassadeur américain a salué la solidité des institutions de son pays et rappelé l'importance de cette investiture, qui marque un moment de renouveau dans les relations entre les États-Unis et leurs partenaires à travers le monde, y compris le Congo.



L'ambassadeur lors de sa prise de parole devant les invités / Adiac

Un moment de dialogue

Cette réception a également été une occasion de renforcer les liens diplomatiques entre les deux pays. L'ambassadeur a souligné la volonté des États-Unis de continuer à travailler avec le Congo sur

des sujets clés tels que le développement durable, la sécurité régionale et la lutte contre les changements climatiques, etc. Les invités ont échangé sur les perspectives offertes par l'administration Trump, notamment sur les opportunités économiques et commer-

ciales. Certains ont exprimé leur intérêt pour des partenariats dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures.

Un événement marquant

La réception a été perçue comme un geste fort, témoi-

gnant l'importance accordée par les États-Unis à ses relations avec le Congo. Les échanges entre les invités ont reflété un mélange d'optimisme et d'attentes prudentes quant à l'impact de cette nouvelle administration sur le continent africain.

Cet événement à Brazzaville s'est inscrit dans une dynamique de diplomatie proactive, montrant que les grandes transitions politiques américaines résonnent bien au-delà des frontières des États-Unis.

Durly Emilia Gankama
et **Yvette Reine Nzaba**

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv



+336 11 40 40 56



info@adiac.tv



84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

ECONOMIE EN DÉVELOPPEMENT

Le Nigeria rejoint les BRICS

Le Nigeria a intégré comme pays partenaire des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Égypte, Éthiopie, Émirats arabes unis, Iran), le bloc des économies en développement, a annoncé le Brésil, président en exercice du bloc.

Le statut créé lors du sommet des BRICS de 2024 à Kazan, en Russie, permet au Nigeria de rejoindre des nations comme la Biélorussie, la Bolivie et la Malaisie. Le groupe BRICS se positionne comme un acteur majeur des économies émergentes. Il vise à promouvoir la coopération économique et politique entre ses membres pour renforcer leur influence sur la scène mondiale. En ce qui concerne le Nigeria, cette intégration

va renforcer sa coopération économique et stratégique avec les membres de cette organisation.

Cette adhésion, selon la diplomatie brésilienne, reflète la volonté du groupe d'accroître la diversité économique et d'inclure davantage de puissances régionales. Avec cette expansion, le bloc pourra intensifier la coopération Sud-Sud et contribuer à une gouvernance mondiale plus équitable et équilibrée, tout en

offrant des opportunités économiques à ses membres et partenaires, espèrent les BRICS. L'objectif étant de faire un contrepoids au G7, regroupant les principales nations industrialisées. L'année dernière, le bloc a été rejoint par l'Iran, l'Égypte, l'Éthiopie et les Émirats arabes unis. L'Arabie saoudite a aussi été invitée à se joindre. La Turquie, l'Azerbaïdjan et la Malaisie ont déjà fait une demande officielle pour devenir membres, et

quelques autres États ont exprimé leur intérêt.

Avec ses 220 millions d'habitants, sixième plus grande population du monde et l'une des principales économies d'Afrique, le Nigeria devient le neuvième pays partenaire du groupe BRICS, rejoignant la Biélorussie, la Bolivie, Cuba, le Kazakhstan, la Malaisie, la Thaïlande, l'Ouganda et l'Ouzbékistan, et « *partage des intérêts convergents avec d'autres membres des*

BRICS », a déclaré le gouvernement brésilien dans un communiqué. En 2024, le président américain élu, Donald Trump, a menacé d'imposer des droits de douane de 100% aux pays du BRICS s'ils agissaient de manière à affaiblir le dollar américain. Les dirigeants du bloc ont en retour exprimé leur engagement à introduire un système de paiement international alternatif qui ne dépendrait pas du dollar.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les Nations unies et l'Afrique appellent à la mobilisation internationale

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies à New York, des responsables onusiens et africains ont appelé à une mobilisation internationale face à l'escalade du terrorisme en Afrique.

La vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina J. Mohammed, a souligné que l'Afrique subsaharienne concentre aujourd'hui près de 59 % des décès liés au terrorisme dans le monde. Elle a décrit une situation alarmante : « *Le Sahel est au cœur de l'une des crises les plus brutales au monde* ». « *Depuis trois ans, le nombre de décès liés au terrorisme a franchi la barre des six mille, soit plus de la moitié des décès mondiaux. Le Burkina Faso est désormais en tête du classement mondial, avec une augmentation stupéfiante de 68 %, sans soutien suffisant pour inverser cette tendance* », a précisé Amina J. Mohammed.

Elle a également insisté sur l'importance d'adapter les stratégies de lutte. « *Nous devons nous adapter à l'évolution du terrorisme. La lutte contre ce fléau doit innover en adoptant une approche fondée sur les droits humains et l'État de droit* », a-t-elle dit.

Selon le commissaire de l'Union africaine, Bankole Adeoye, les chiffres pour 2024 sont édifiants, avec plus de 3 400 attaques ayant causé au moins 14 000 morts.

De son côté, le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a rappelé l'importance d'un effort collectif mondial. « *La communauté internationale ne doit pas laisser l'Afrique seule dans ce combat ! Le succès de l'Afrique sera un succès mondial. Son échec sera préjudiciable à tous* », a-t-il exhorté.

Les intervenants ont appelé à des solutions africaines, menées par les institutions locales et soutenues par la communauté internationale. Ils ont également insisté sur le rôle essentiel de la société civile, des jeunes et des femmes dans le renforcement de la résilience communautaire et la prévention de la radicalisation.

Face à des groupes terroristes de plus en plus sophistiqués, les responsables ont conclu que seule une coopération régionale, respectant les droits humains et axée sur des réponses durables pourra contrer efficacement cette menace grandissante.

Yvette Reine Nzaba

TCHAD

Les troupes françaises quitteront le pays dans le respect des délais

L'annonce a été faite par la ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens combattants, lors de la séance hebdomadaire de questions au gouvernement.



La France « *a entamé le retrait de ses troupes déployées* » au Tchad « *dès le mois de décembre* » et promet que « *toutes les troupes combattantes* » seront « *parties dans le respect des délais* », a déclaré la ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens combattants. Patricia Mirallès

en l'occurrence tchadiennes, le décideur », a-t-elle ajouté.

Le Tchad « *est un État souverain. Cela n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel puisque la France a déjà quitté plusieurs fois le Sahel depuis les années 60* », a-t-elle poursuivi. S'agissant du « *désengagement en cours* », la France a déjà « *en-*

quelques logisticiens pour organiser les derniers convois » et « *toutes les troupes combattantes seront parties dans le respect des délais* », a précisé la ministre.

Ces déclarations interviennent alors que les autorités tchadiennes avaient pris la décision de mettre fin aux accords de coopération militaire avec la France, ancienne puissance coloniale. Début janvier, le président tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno, avait exprimé son indignation « *vis-à-vis des propos récemment tenus par le président Macron qui frisent le mépris envers l'Afrique et les Africains* », estimant que son homologue français « *se trompe d'époque* ».

Noël Ndong

« Au 31 janvier, il reste à N'Djamena quelques logisticiens pour organiser les derniers convois »

était interrogée sur la politique africaine de la France lors de la séance hebdomadaire de questions au gouvernement. Il « *est normal que la France se désengage lorsque les autorités,*

tamé le retrait de ses troupes dès le mois de décembre » et ses « *armées ont rétrocedé et quitté* » deux camps, a souligné Patricia Mirallès. Au « *31 janvier, il reste à N'Djamena*



BP ☒ 711 – Pointe-Noire
République du Congo
E-Mail: info@papn-cg.org
Web : www.papn-cg.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Démenti formel concernant la prétendue annulation de la certification ISO 9001 Version 2015 du Port Autonome de Pointe-Noire.

La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) souhaite formellement démentir les informations erronées et non fondées circulant sur les réseaux sociaux concernant le retrait de la certification ISO 9001 Version 2015, obtenue en 2018.

Contrairement à ces rumeurs malveillantes, qui semblent émaner de sources peu fiables cherchant à déstabiliser le développement du port, la Direction Générale du PAPN tient à rappeler qu'aucun audit de renouvellement n'a été mené à ce jour pour justifier un retrait ou une quelconque sanction.

Il s'agit en réalité d'une conséquence de la convention de concession qui a été signée avec le groupe ALBAYRAK. En effet, c'est ce groupe, par sa filiale ALPORT Pointe-Noire, qui a désormais la charge de l'activité « ACCUEIL NAVIRE », domaine d'activité de ladite concession pour lequel le PAPN avait été certifié en tant qu'organisme acteur. Cette tâche ayant été concédée, il était désormais impossible pour le PAPN de renouveler un certificat qui était arrivé à la fin de son deuxième cycle.

Cependant, consciente de l'importance des normes internationales en matière de gestion et de performance, la Direction Générale du PAPN a décidé de saisir cette occasion pour enrichir son système de gestion. Dans le cadre de son plan stratégique 2022-2026, elle a opté pour la mise en place d'un Système de Management Intégré (SMI) couvrant des domaines plus étendus.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'intégration des systèmes de management de la qualité, de l'environnement, et de la santé et sécurité au travail, actuellement en phase d'implémentation.

Afin de garantir la réussite de cette démarche, un appel d'offres a été lancé en novembre 2024 pour l'accompagnement dans la mise en place de ce SMI. Les offres soumises sont en cours d'évaluation, dans un cadre rigoureux et transparent, conformément aux standards de bonne gouvernance.

Le Port Autonome de Pointe-Noire, acteur majeur du développement économique national, réaffirme son engagement indéfectible à maintenir sa position stratégique en tant que hub régional, et à renforcer constamment la qualité de ses services, dans le respect des exigences de ses partenaires internationaux et nationaux. Le PAPN continue de travailler avec détermination pour garantir une gestion optimale, conforme aux meilleures pratiques et aux règles régissant les entreprises publiques.

La Direction Générale du PAPN invite l'ensemble des parties prenantes à rester concentrées sur les défis à relever pour l'avenir du port et à ignorer les informations erronées qui n'ont d'autre but que de semer la confusion et de nuire à l'image du port.

Fait à Pointe-Noire, le 21 janvier 2025

Port Autonome de Pointe-Noire
Département Communication et Relations Publiques
Email : info@papn-cg.org

ART PICTURAL

Le salon de peinture du Congo éteint ses lampions

Ouverte le 19 décembre dernier au musée Cercle africain sur le thème « Peinture et poésie », la sixième édition du salon de peinture du Congo a pris fin le 21 janvier après un mois d'exposition.

Vingt-huit artistes peintres, à savoir quatorze venus de l'Angola, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda, et quatorze autres venus de Brazzaville et de Pointe-Noire ont pris part au salon de peinture du Congo. Parmi eux figuraient dix-huit hommes et dix femmes. L'artiste peintre la plus jeune a été âgée de 15 ans.

Cent trente tableaux de différentes tailles y ont été exposés à des prix variant entre 20 000 et 150 000 FCFA. « Les œuvres exposées ont été de grande qualité au point qu'elles méritent d'être exposées dans les plus grands salons d'Afrique et d'ailleurs », a dit Chardin Alphonse N'Kala, directeur général des Arts et des Lettres. Il a cependant regretté que peu de tableaux ont été vendus durant le salon.

Ainsi, pour les prochaines éditions, il a suggéré de



La photo de famille à la fin du salon de peinture du CongoAdiac

mettre plus l'action sur la communication et surtout trouver des stratégies pour davantage intéresser le public congolais à l'art pictural et à faire venir plusieurs collectionneurs d'œuvres d'art. Au nom des artistes peintres

exposants, Remy Mongo Etsion a remercié les initiateurs de l'activité, à savoir le musée Cercle africain, et exhorté le public à acheter les arts pour encourager les artistes à en produire davantage.

La particularité de la sixième édition a été le prix international décerné à Trésor Kudimbana de la RDC, élu par le public, et Pika Dominica Nachia, qui a reçu le prix national. Tous les exposants et partenaires qui ont contri-

bué au succès de salon ont reçu à la fin des diplômes de participation. La septième édition aura lieu du 2 décembre 2025 au 3 janvier 2026 sur le thème « Peinture et histoire ».

Signalons qu'avant la clôture du salon, le public a suivi le spectacle alliant ballet-théâtre poésie tam-tam « Je tisse ma peau », joué par le groupe de percussion Tam-Tam de Pointe-Noire. Une adaptation de l'œuvre «Le deuxième rire des cendres» de Hugues Eta, Grand prix Philippe-Courtrel 2024, mise en scène par Jorus Mabiala et Roch Baloukou. Un spectacle en folie, contemporain avec les mots et la tradition des grands ballets, du Ngwakatour. L'énergie au maximum, les gestes précis, déchaînés, les mots des danseurs avec rire et la voix off du comédien conteur Jorus Mabiala.

Hervé Brice Mampouya



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

*À la vie
bel hommage*

Les Lettres
Manguières

Juste Désiré MONDELE

**Vers l'effectivité
de la décentralisation
et du développement local
en République du Congo**

Discours et activités menées
(2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

L'Harmattan

Émile Gankama

**La Cité
d'attache du
vieux port**

Roman

L'Harmattan

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

EDITIONS
CE

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire
chez les Ambosí**

Préface de
Pr Théophile O'BENGA

Hérisonne Payima Lombobo

**Les organisations
internationales de
l'Afrique centrale**

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL

**Sarah,
ma belle-cousine**

Henri Djombo

YCWISH

**L'improbable
destin de
Lundala**

Esclavage et héroïsme
sous la protection
de Kimpa Vita

LÉANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique
en République du Congo :
Problèmes et perspectives

EDITIONS
CE

Guy MENGA

**La marmite
le Koka-Mbala**

Grand prix du concours interafricain 1967

vie de
L'oracle

Théâtre

EDITIONS
CE



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

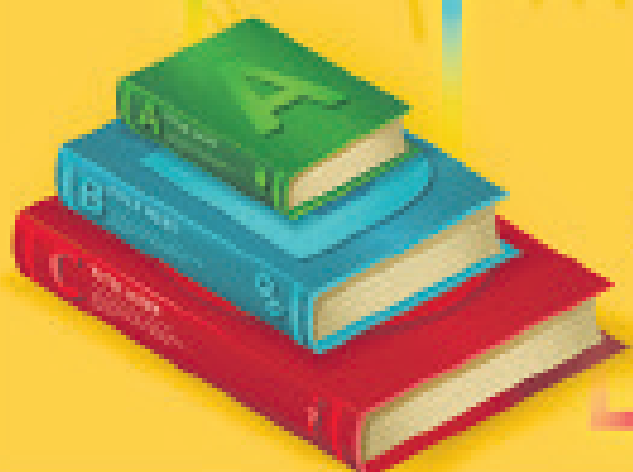
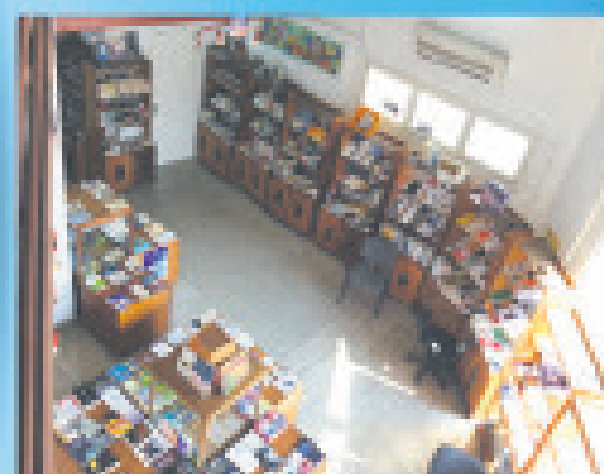
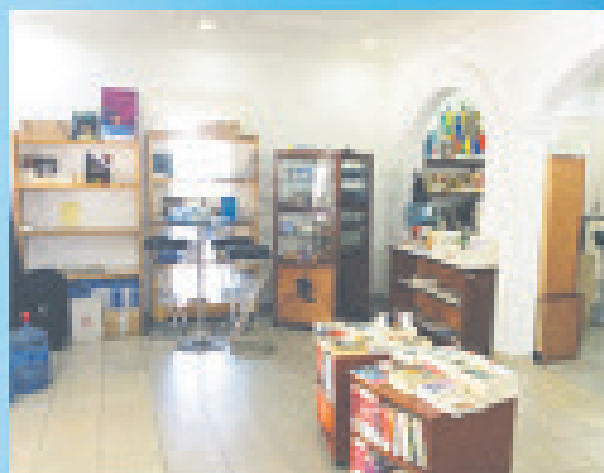
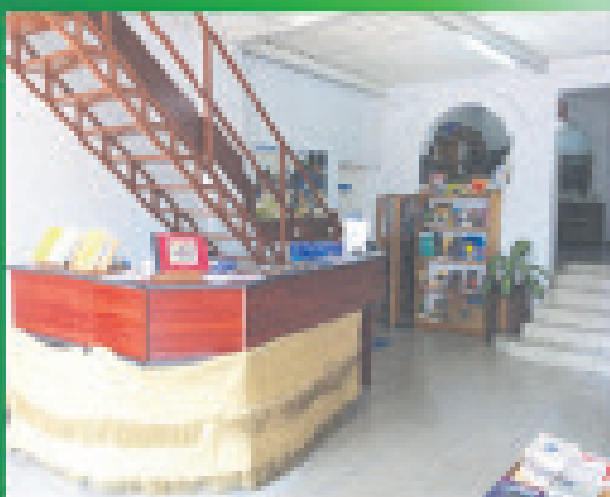
Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,

Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces,
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





AVIS D'APPEL D'OFFRE N°001/2025

Pour la mise en œuvre de projet de la Fondation AVSI en République du Congo

Dans le cadre du fonctionnement de la Fondation AVSI en République du Congo, notamment du projet : « Construisons l'égalité, Congo, Pointe-Noire » financé par L'Union Européenne, la Fondation AVSI fait un appel d'offre aux fournisseurs avec compétence dans le domaine de vente de véhicules, pour l'achat d'un véhicule 4x4 dans le département de Pointe-Noire.

Source de financement : Union Européenne

Délais de livraison : 28 Mars 2025

Cahier de spécification technique : Le cahier de spécification technique est à retirer sous format électronique ou papier auprès du Secrétariat AVSI, sise Résidence Gabriella, centre-ville Pointe-Noire BP 1716, Téléphone 06 514 48 61/ 05 663 60 61, Mail : pointe-noire@avsi.org

Conditions de participation : La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité de condition pour tous les fournisseurs agréés dans la vente de véhicules. La liste des pièces justificatives à présenter peut-être retirée sous forme électronique auprès du Secrétariat de la Fondation AVSI.

Condition particulière et indispensable : Une garantie d'une année sera exigée.

Les fournisseurs intéressés devront adresser leurs offres à l'attention de Madame La Représentante de la Fondation AVSI, directement à la Fondation AVSI Pointe-Noire, sise Résidence Gabriella, centre-ville Pointe-Noire ou par courrier postal : BP 1716 Pointe-Noire.

NB : La date limite de réception des offres est fixée au 12 Février 2025 à 16H00. L'ouverture des plis se fera le 14 Février 2025 à 16H00 au Bureau de la Fondation AVSI.

•Seuls les fournisseurs présélectionnés recevront une lettre de réponse.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ngadoua Mouyoki Emmanuel Roland. Je désire être désormais appelée Baganina Mouyoki Mieté Emmanuel Roland.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

NÉCROLOGIE



Mrs Louis Koumou Mbengue, l'inspecteur Alain Roger Mbengue et Mme Rosalie Bombété ont la profonde douleur d'annoncer le décès survenu le 12 janvier à Brazzaville de Raphaël Mbengue, patriarche de la lignée Mbengue Akondzo. La veillée mortuaire est située au n° 146 de la rue Boundji à Talangai (Rfce : arrêt Akouabossi au bord du viaduc). Le programme des obsèques sera fixé ultérieurement



Le directeur de l'Administration des ressources humaines a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la Présidence de la République du décès de Marcel Koumba-Diali, attaché à la Présidence de la République, le vendredi 10 janvier 2025 au CHU-B.

La veillée mortuaire se tient à Mfilou-Ngamaba, derrière les soeurs catholiques du Mbouala après le lycée de Mfilou.

Le directeur de l'Administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



Géraud Nani, les enfants NANI, les familles Mbougou, Yombo, Loulendo et Hendo, ont la profonde douleur d'annoncer le décès tragique de leur père, frère, oncle et grand père Nani Victor, agent retraité des Douanes, décès survenu le mardi 14 janvier 2025 à Pointe-Noire des suite d'une longue maladie. La veillée mortuaire est située au quartier MPaka Km8.

La date de l'inhumation est prévue pour le samedi 25 janvier 2025.

Puisse son âme reposer en paix !!!

Contacts : Tel: +242 06 923 09 63 / 05 062 30 81

LOISIRS

La République du Congo au Salon international du tourisme de Madrid

Tandis que le tourisme mondial retrouve son niveau d'avant covid, les salons professionnels retrouvent des couleurs, à commencer par Fitur Madrid en Espagne, grand rendez-vous annuel de la profession.

Le Congo participe cette semaine au Salon international du tourisme Fitur 2025 qui se tient à Madrid, du 22 au 26 janvier. Un projet porté par Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs auquel sont associés les grands opérateurs touristiques du Congo : le Grand hôtel de Kintélé, Wild Safari Tour, l'hôtel Pefaco Maya-Maya et l'hôtel Alima Palace, la fondation Odzala Kokua Lossi, le Parc national Nouabalé-Ndoki, Kamba African Rainforest Expériences, Sabrina Voyage Express. Sans oublier le Festival panafricain de musique (Fespam) avec la présence de son commissaire général, Hugues Ondaye.

Considéré comme l'une des principales foires de tourisme au monde, le salon Fitur de Madrid est un véritable observatoire de la profession. Pendant six jours, il rassemble les opérateurs du tourisme mondial à travers des stands d'exposition et des conférences dédiées qui présentent les dernières technologies de la profession et les grandes tendances.

Pour le Congo, c'est une première. Le stand posi-



tionné sur l'espace dédié au continent africain est particulièrement visible, porté par les équipes du ministère et ses différents partenaires.

Promouvoir la destination Congo à un moment où le secteur est plus dynamique que jamais est le leitmotiv de la ministre Lydie Pongault. « A Madrid, nous

mettons le Congo en avant dans toutes ses composantes culturelles et touristiques. Notre pays si attractif a tant d'arguments à faire valoir ! Nous sommes fiers de nos forêts, de notre faune et notre flore, du bon vivre des Congolais, de nos traditions, sans compter la sape, la gastronomie que revisite la jeune généra-

tion, la culture, la musique d'autant plus que le Fespam se tiendra cette année à Brazzaville », a indiqué la ministre.

C'est ce message que la délégation congolaise entend porter pendant ces journées et à n'en pas douter, l'affluence des premières

heures de la journée témoigne de l'efficacité du message.

FITUR 2025. Du 22 au 26 janvier. Ifema Madrid – Espagne. Stand de la République du Congo Hall 1 Stand 1C1. <https://www.ifema.es/en/fitur>

Julia Ndeko



Une vue du stand de la République du Congo au salon du tourisme de Madrid/Adiac

Le tourisme mondial a retrouvé son niveau pré-covid

Malgré la persistance des tensions internationales, le tourisme poursuit son développement à travers toute la planète et, après quatre ans d'attentisme, a retrouvé son niveau d'avant covid. Selon une estimation de l'ONU Tourisme (anciennement connue sous le nom d'Organisation mondiale du tourisme) 1,4 milliard de touristes ont effectué un voyage à l'étranger en 2024, soit 11% de plus qu'en 2023. Cette dynamique s'est accompagnée d'une forte hausse des recettes touristiques, qui ont atteint 1600 milliards de dollars, soit 3% de plus qu'en 2023.

En 2024, l'Europe, principale destination touristique au monde, a enregistré 747 millions d'arrivées internationales. Le nombre de voyageurs internationaux a également fortement progressé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Amérique centrale. L'Asie-Pacifique est la région qui a connu la plus forte hausse de fréquentation sur un an en 2024 (+33%), grâce à la levée des restrictions sanitaires en Chine.

La poursuite de la croissance du marché suppose maintenant que les conditions économiques restent favorables, que l'inflation continue de reculer et que les conflits géopolitiques ne s'aggravent pas, précise l'agence onusienne. Dans ce vaste secteur, l'Afrique a toute sa place à prendre.